



Création d'une structure d'accueil temporaire pour l'hébergement d'enfants en danger

Communiqué de presse

La situation sanitaire a aujourd'hui un impact lourd sur l'organisation des services d'accueil spécialisés de la petite enfance (SASPE). Alors que le contexte actuel de confinement peut créer des tensions et des situations de dangers pour les personnes vulnérables dont les enfants, il n'est aujourd'hui pas possible d'accueillir des enfants supplémentaires dans les services d'accueil existant.

En concertation avec l'ONE et le Délégué général aux Droits de l'Enfant, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a donc décidé, sur proposition de la Ministre de l'Enfance, de créer une structure temporaire spécifique de type « SASPE » de 16 places pour permettre des hébergements d'urgence d'enfants de 0 à 6 ans en situation de danger grave. Le lieu d'hébergement sera situé au sein de la crèche « L'Ile aux merveilles » de Lodelinsart qui dispose d'un bâtiment adapté au projet et des effectifs nécessaires pour assurer l'encadrement.

« Le contexte actuel peut créer des tensions au sein des familles. Il est fondamental d'assurer une protection aux enfants qui sont vulnérables en complétant les dispositifs d'urgence. » conclut la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard.

**La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture,
des Médias et des Droits des Femmes,**

Bénédicte Linard